



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES DANS LES CAISSES D'ÉPARGNE
SUD LOIRE CENTRE **5, rue d'Escures** **45000 ORLEANS**
TEL : 02 38 78 15 68 (Nord)
TEL : 02 54 08 05 71 (Sud)

Adresse de
messagerie : sud.loirecentre@free.fr
Site national : www.sudce.com

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 7 juin 2012.

Commentaires du Comité d'Entreprise du 31 mai 2012.

L'HUMAIN NE COMPTE PLUS PAS DE SENTIMENTS

Les différentes interventions de vos élus SUD appellent le même constat : l'humain ne compte plus. Pour nos patrons, chaque tâche doit être décortiquée pour être améliorée et chaque seconde d'un emploi du temps doit correspondre à un besoin de l'entreprise.

UNE DIRECTION QUI NE DOUTE DE RIEN ET CONSIDERE QUE :

☞ Le projet « ergonomie du poste de travail » produira des apports significatifs, gain de temps, efficacité, réactivité, souplesse, facilité le travail quotidien (pilotage et suivi à la minute) et répondra aux attentes de chacun et chacune.

☞ Depuis le 1^{er} janvier 2011, M. De Laportalère et Mme Vepierre jurent au grand dieu qu'aucun salarié n'effectue d'heures supplémentaires au sein de leur service.

☞ M. De Laportalère pense que nous réussirons les objectifs de collecte, de ventes nettes et de crédits.

☞ M. De Laportalère est convaincu que les FCP pétillance sont d'excellents produits.

Il est rassurant de voir que cet éminent membre du directoire est persuadé de ses affirmations. La dure réalité du terrain va l'obliger à réviser son jugement.

NOUVEAU POSTE INFORMATIQUE VISION 360° :

La direction souhaite mettre en œuvre au plus vite un nouvel outil qui intègre les progrès technologiques afin de gagner du temps.

La nouvelle ergonomie du poste de travail sera véritablement l'antithèse du plan d'action de prévention du stress et des risques psychosociaux vantée par la direction.

Couplé à l'outil de vente à distance, qui nourrissait déjà nos inquiétudes quant à la pression sur les ventes en nombre, le pilotage s'intensifiera avec l'utilisation des données statistiques.

Nous basculons définitivement vers un mode de production standardisé et rigide au service, non pas des salariés, mais d'une rentabilité qui devient industrielle.

Dégager du temps commercial, en supprimant les tâches dites à faible valeur ajoutée tout en augmentant le stress, déjà prégnant dans le réseau commercial, semble être l'engagement choisi par la direction.

Cette nouvelle ergonomie n'est finalement qu'un vulgaire outil de suivi quotidien de toutes les activités du « parfait commercial ».

Certaines fonctions vont peut-être faciliter le quotidien des salariés, mais globalement, sous couvert de l'amélioration de l'ergonomie du poste de travail, le système engendre une réduction de l'autonomie et accroît le risque d'intensification des rythmes de travail dans l'entreprise.

Les collègues seront encore plus infantilisés et mis sous pression avec des indicateurs consultables en temps réel par les managers habilités (ou pas d'ailleurs !), devenant de futurs « superviseurs » d'agence. Avec une vision à 360 degrés de l'activité des collègues, avec le suivi en temps réel de l'activité, des tâches à accomplir, des objectifs à dépasser, la direction prend le choix de renforcer l'instantanéité du benchmark, de démultiplier les effets néfastes du contrôle, au-delà des besoins et des intentions prétendument affichées, entraînant toujours plus de dérives et donc de souffrances.

LES HEURES SUPPLEMENTAIRES :

Il nous est présenté en réunion un tableau récapitulatif d'où il ressort que la majorité des services des sièges n'ont remonté aucune heure supplémentaire depuis le début de l'année. Mieux encore, M. De Laportalieri explique que les salariés ne faisant pas d'heures supplémentaires justifient, par remontée informatique, au travers d'un outil fiable et infalsifiable, qu'ils ne dépassent jamais l'horaire légal de travail.

LES CHIFFRES A FIN AVRIL 2012/ PAR RAPPORT A 2011 A LA MEME DATE :

- ☞ Moins 18 % sur l'activité épargne par rapport à 2011 (avec un objectif supérieur en 2012),
- ☞ Moins 19 % sur les crédits
- ☞ Moins de ventes si on retire les ventes de parts sociales
- ☞ Moins 40 % sur l'assurance vie,
- ☞ Moins 10 % sur la prévoyance,

Ces chiffres pourraient être bien pires sans « la défense héroïque » que chacun et chacune d'entre vous actionne au sein de son unité pour éviter des départs ou soldes massifs.

Malheureusement, cet investissement n'est ni quantifié et ni pris en compte par la direction (cette dernière fait mine de ...).

FERMETURES D'AGENCES :

La direction justifie ces fermetures par l'impérieuse nécessité de soigner la rentabilité avec un mépris subtil mais total de la gestion humaine d'une telle situation.

Ce maillage « bizarroïde » à l'air de prendre en considération des aspects politiques qui nous « échappent »...

Mme Vepierre se perd en conjecture, incapable de justifier la perte de 5 ETP.

Il est regrettable que la CGC ait voté pour la fermeture de ces agences entérinant ainsi la perte de ces ETP.

SNC ECUREUIL :

Plutôt que de consacrer 1,256 M€ à la rénovation des agences vouées à la fermeture, la CELC participe à l'achat de l'ancien Siège du Groupe Caisses d'Epargne sans espoir de retour sur cet investissement.

Ces locaux seront loués à la Fédération des Caisses d'Epargne, elle-même financée par l'ensemble des Caisses d'Epargne. Etonnant non !

QUERELLE INTESTINE ENTRE LA CFDT ET LE SU-UNSA...

SUD S'OBLIGE A JOUER LES ARBITRES !

Depuis 7 mois, ces deux organisations syndicales trouvent au travers du Comité d'Entreprise un terrain de choix pour régler leurs comptes.

Ainsi nous avons interpellé ces organisations syndicales tour à tour en responsabilité à la tête du CE, pour qu'elles respectent des délais raisonnables quant à la finalisation des procès-verbaux de séance.

Dans cette guéguerre, il est à craindre que le personnel n'y trouve pas son compte.

A titre d'exemple, à l'ordre du jour était soumis, à l'approbation, les PV d'octobre 2011 (secrétariat CFDT à l'époque), de décembre 2011 à avril 2012 (secrétariat SU-UNSA actuel).

Ce retard de plusieurs mois est essentiellement dû à l'interprétation subjective que ces deux OS ont du contenu des débats et de leur transcription.

SUD trouve inadmissible que de tels délais soient récurrents, quand on sait que les moyens sont bien présents pour présenter au CE suivant le PV de la réunion précédente.

La réalité des choses est bien plus simple, une de ces OS n'a toujours pas digéré d'avoir perdu les élections en octobre 2012.

Si nous prenons la peine d'évoquer cette situation, c'est qu'elle nous déplaît fortement et a amputé d'une bonne heure des débats bien plus essentiels touchant au devenir de chacune et chacun.

INTERSYNDICALE :

L'envie d'en découdre avec nos dirigeants et plus largement pour lutter contre la souffrance au travail, l'injustice salariale, le manque d'effectif, les objectifs surdimensionnés, les rémunérations insuffisantes etc.... nous incite à nous inscrire dans une intersyndicale forte, déterminée et porteuse si tant est que toutes les OS jouent le jeu et la transparence sans chercher à « jouer sa propre carte ».

Domage qu'à ce jour le Syndicat Unifié prétende être « seul » à l'origine et plus littérairement parlant à la « MANOEUVRE » sur ce projet d'intersyndicale.